

21 <sup>g<sup>re</sup></sup>

1918.



VILLE  
DE  
**LAPALISSE**  
(ALLIER)



Le Vice-Président du Co-  
mité permanent d'action agricole  
à Monsieur le Préfet

de l'Allier



Monsieur le Préfet,

J'apprends à l'instant qu'il est  
question de rapatrier les alsaciens-lorrains  
employés dans vos domaines.

Permettez-moi de vous faire observer que  
le départ en masse de toutes ces jeunes gens est  
de nature à causer à notre agriculture un  
grave préjudice. Car jamais nous n'avons eu  
aussi peu de bras. Ce n'est pas la diminution  
des classes 87 à 91 qui va nous en procurer,  
puisque, depuis longtemps, les agriculteurs de  
ces classes ont été rattachés à la terre. Or, leur  
retour a été bon de compenser le départ  
des récipiendaires de 1917 et des classes 1918 et 1919.  
C'est donc que, jusqu'ici, nos ressources en hommes  
ont été toujours en diminuant.

et l'Alsace 1918



Le d'ivi des A. I. à retourner dans les pays en  
tout nature, mais ne pourrait-on opérer leur  
retrait petit à petit et au fur et à mesure de leur  
départ, les remplacer par une autre main d'œuvre ?  
Si on n'opère pas ainsi, on mettra notre agriculture  
dans une situation critique.

Le mieux aurait été de renvoyer les A. I. qui au  
moment de la démobilité des R. A. I. et de  
auxiliaires révoqués.

Le Comité espère que vous voudrez bien prendre en  
main la défense des intérêts de notre population  
agricole, et vous en remercie d'avance.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance  
de ma haute considération

J. Bouclier